

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE VAL DES VIGNES (CHARENTE)**

**SEANCE DU 05 FEVRIER 2024**

*Le cinq février deux mille vingt quatre*

*Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Guy DECELLE, Maire de la Commune.*

*Date de convocation du Conseil Municipal : 29 janvier 2024*

*Présent(e)(s) : DECELLE Guy, VERGNION Philippe, BOULLAULT Angèle, CHABOT Jean-Michel, CHAIGNAUD Éric, BARBOT Jean-Pierre, BEULZ Loïc, BOIBELET AVRIL Elsa, COUSSEAU Hervé, DÉNOUE Joël, MEIGNIEN Christine, MOUNIER Marlène, NEBOUT Franck, MARTY Didier et TEXIER Isabelle*

*Pouvoir(s) : Isabelle CATINOT a donné pouvoir à Christine MEIGNEIN ET Stéphanie COUSSEAU à Philippe VERGNION*

*Absent(e)(s) : Isabelle LASNIER et Anita CADORET*

*Nombre de conseillers : - En exercice : 19 - Présents : 15 - Votants : 17*

*Secrétaire de séance : BEULZ Loïc*

**N° 2024-01-01**

**APPROBATION DU COMPTE-RENDU REUNION DE CONSEIL DU 15 DECEMBRE 2023**

Monsieur le Maire soumet, à l'approbation des conseillers municipaux, le compte rendu du Conseil Municipal, séance du 15 décembre 2023, qui leurs a été auparavant adressé par mail.

Ces derniers sont invités à faire savoir s'ils ont des remarques à formuler sur ce compte rendu avant son adoption définitive.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité de ses membres présents ou représentés, décide :

**D'approuver** le compte rendu de la réunion du 15 décembre 2023.

Vote : **Pour : 17 Contre : 0 Abstentions : 0**

*Fait et délibéré en Mairie les jours, mois et an que dessus.*

*Au registre sont les signatures.*

*Pour copie conforme.*

*En Mairie le 07 février 2024,*

*Le Secrétaire de séance,*

*Loïc BEULZ*

*Le Maire,*

*Guy DECELLE*



*Certifié exécutoire :*

*par publication ou notification du ...1.2.FEV. 2024...*

*et transmission en Préfecture du ...1.2.FEV. 2024...*